

POL708 – Mutations des sociétés civiles contemporaines (3 crédits)
ÉTÉ 2024

Enseignant : Tristan Boursier

Horaire : Mardi et Jeudi, de 8h50 à 11h40

Local : en ligne

Disponibilité : sur rendez-vous (à distance sur Teams), Tristan.Boursier@USherbrooke.ca

PLAN DE COURS

« Avis. Tout le matériel didactique fourni dans le cadre du cours est protégé par droits d’auteur. Toute distribution, communication, publication ou diffusion, sans le consentement préalable de la personne titulaire des droits d’auteur, à des tiers ne faisant pas partie du cours est prohibée, sous peine de sanction disciplinaire (Règlement des études [Règlement 2575-009] articles 9.4.2 al. 1 et 9.5.7) ».

CIBLE DE FORMATION

À travers la définition du concept de société civile, cerner la spécificité du politique et de l'espace politique. Réfléchir sur les liens entre les deux espaces.

CONTENU

Étudier l'émergence d'un concept à l'aube de l'évolution d'une réalité sociale et historique. Croiser une analyse de sociologie historique et de sciences politiques. Cette analyse s'appuiera sur l'étude de cas concrets avec notamment une réflexion sur le rôle des ONG et autres associations sur la scène politique nationale et internationale.

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES

Ce séminaire veut amener les participantes et participants à se familiariser avec les différents enjeux et défis auxquels font face l'espace public, politique et la société civile dans le cadre des mutations récentes de l'engagement politique : radicalisation en ligne, alt right, polémiques médiatiques, désinformation, etc. Une attention particulière sera portée aux mobilisations politiques en ligne et aux diverses tendances souvent regroupées sous le terme « extrême droite ». Au terme de ce séminaire, les personnes étudiantes auront approfondi leurs connaissances de l'effet transversal de l'engagement politique sur les sociétés contemporaines et seront en mesure de mieux comprendre les différents enjeux démocratiques qui y sont liés.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Chacune des 13 séances sera consacrée à un thème distinct. Le cours se déroule sous la forme d'un séminaire. Les séances seront structurées autour des discussions des lectures obligatoires. Il est donc fondamental de lire les textes et de participer activement. Ces discussions seront structurées de la façon suivante :

- Synthèse des lectures du jour par des personnes étudiantes désignées;
- Présentation critique des lectures du jour par des personnes étudiantes désignées;
- Participation active de toute la classe;
- Certaines séances feront également l'objet d'interventions de conférenciers externes.

L'objectif du format séminaire est d'offrir aux personnes étudiantes une implication directe dans la *pratique* de la science politique, en acquérant des connaissances à travers la lecture et les discussions en séance, plutôt que de simplement écouter des exposés. La préparation préalable nécessite non seulement la lecture des textes requis, mais une prise de note active : résumé des arguments importants et surtout préparation d'éléments pour la discussion (mise en exergue des points forts et des limites, liens avec d'autres textes ou faits d'actualité, éléments incompris, etc). Cette préparation est cruciale pour vous permettre une participation active lors des discussions.

MODES D'ÉVALUATION ET ÉCHÉANCE

Évaluation	Échéance	Pondération
Participation	En continu	10 %
Présentation-synthèse	En fonction de la séance choisie	15 %
Présentation critique	En fonction de la séance choisie	15 %
Rapport de lecture 1	En fonction de la séance choisie	15 %
Rapport de lecture 2	En fonction de la séance choisie	15 %
Travail final	18 juin	30 %

Participation. La participation est évaluée en continu. Prenez des notes lors de la lecture afin de vous aider à prendre la parole.

Compte-rendu de synthèse. Présentation orale résumant les textes obligatoires (environ 10 minutes). La présentation doit mettre de l'avant les questions de recherche, la méthode, les résultats et les conclusions des lectures obligatoires. Elle se termine en proposant des questions soulevées par la lecture des textes qui serviront à lancer les discussions.

Présentation critique (discutant). Présentation orale des mérites et limites des textes obligatoires (environ 10 minutes). Elle se termine en proposant des questions soulevées par la lecture des textes qui serviront à lancer les discussions. Vous pouvez, entre autres, aborder les questions suivantes : le matériel empirique ou théorique mobilisé vous semble-t-il approprié ? Les arguments et méthodes utilisés sont-ils convaincants, et pourquoi ? Les conclusions s'appliquent-elles à d'autres cas/pays/périodes, lesquels et comment ?

Rapport de lecture 1 et 2. Chaque rapport de lecture porte sur les textes d'une séance (au choix). Le rapport se divise en deux. D'abord, vous devez synthétiser les textes. Ensuite, vous devez évaluer les mérites et limites des textes à l'étude. La limite est de 3 000 mots (approximativement 1500 pour chaque section). Les personnes étudiantes choisissent à quelle séance elles veulent remettre un rapport de lecture (à l'exception de la séance 1). Le rapport doit être remis **avant** le début du séminaire d'une séance donnée (8h50). Les personnes qui présentent (compte-rendu de synthèse ou présentation critique) pour cette séance **ne peuvent pas remettre** un rapport de lecture.

Travail final. À remettre le 18 juin. Le travail final prendra la forme d'un mini travail de recherche qui a pour but de développer votre réflexion sur une séance au choix. Le travail sera basé sur les lectures du cours complétées par vos recherches personnelles et prendra la forme d'une revue de littérature critique autour d'une problématique que vous aurez formulée. Les modalités seront précisées lors de la première séance et affichées dans Moodle.

En fonction du nombre de personnes inscrites au cours, certains travaux pourront être effectués en groupe.

CALENDRIER

DATE	SÉANCES / LECTURES
1^{re} séance Mardi 30 avril	Introduction : influence politique et société civile <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du cours • Répartition des travaux
BLOC 1 - Nouvelles formes d'influences politiques en ligne	
2^e séance Jeudi 2 mai	Démocratie, société civile et numérique <ul style="list-style-type: none"> • Mabi, C. (2021). Quel(s) numérique(s) pour la démocratie ? : <i>Cahiers de l'action</i>, N° 57(1), 89-100. https://doi.org/10.3917/cact.057.0089 • Monnoyer-Smith, L., & Wojcik, S. (2014). Introduction. In <i>La participation politique en ligne : Politics as usual ?</i> (p. 7-29). De Boeck. Aller plus loin <ul style="list-style-type: none"> • Bail, C., Bury, L., & Ollion, E. (2023). <i>Le prisme des réseaux sociaux : la polarisation politique sur Internet</i> (1^{re} édition). PUF. Chapitres 1 et 2 (pp. 19-49).
3^e séance Mardi 7 mai	Stratégies de diffusion en ligne et métapolitique : comment faire passer des idées radicales en douceur ? <ul style="list-style-type: none"> • Dafaure, Maxime. « La métapolitique de l'alt-right : récupération et instrumentalisation d'éléments de cultures populaires », <i>Mobilis in Mobile</i>, 2021. http://pcaof.com/publications/cultures-populaires-et-politique/. • Norocel, Ov Cristian. « Research Bricolage on Far-Right Metapolitics: Superordinate Intersectionality Perspectives on Digital Identities ». <i>Innovation: The European Journal of Social Science Research</i>, 15 décembre 2023, 1-17. • Meyran, R. (2023). Les mots du fascisme, d'hier à aujourd'hui : Une analyse des techniques linguistiques à l'œuvre dans les discours des extrêmes droites. <i>Sens-Dessous</i>, 32, 63-68.
4^e séance Jeudi 9 mai Conférencière : Thi Huang Dang	Désinformation et propagande <ul style="list-style-type: none"> • Venturini, T. (2018). Sur l'étude des sujets populaires ou les confessions d'un spécialiste des fausses nouvelles. In F. Sauvageau, S. Thibault, & P. Trudel (Eds.), <i>Les fausses nouvelles, nouveaux visages, nouveaux défis. Comment déterminer la valeur de l'information dans les sociétés démocratiques ?</i> (pp. 17-38). Les Presses de l'Université Laval. • Jeangène Vilmer, J.-B. (2017). La lutte contre la désinformation russe : Contrer la propagande sans faire de contre-propagande ? : <i>Revue Défense Nationale</i>, N° 801(6), 93-105. • Sauvé, M.-R. (2018). Fake News: une définition s'impose, <i>Les cahiers du journalisme</i>, Volume 2, numéro 2, Second semestre, 31-34.
5^e séance Mardi 14 mai	Jeux vidéo et politisation <ul style="list-style-type: none"> • Lamphere-Englund, Mick. « Theories of Digital Games and Radicalization ». In <i>Gaming and Extremism: The Radicalization of Digital Playgrounds</i>, édité par Linda Schlegel et Rachel Kowert, 1^{re} éd., 32-56. New York: Routledge, 2024. • Prinz, Mick. « Extremist Games and Modifications. The "Metapolitics" of Anti-Democratic Forces ». In <i>Gaming and Extremism: The Radicalization of Digital Playgrounds</i>, édité par Linda Schlegel et Rachel Kowert, 1^{re} éd., 57-71. New York: Routledge, 2024. Aller plus loin <ul style="list-style-type: none"> • Bezio, K. M. (2018). Ctrl-Alt-Del: GamerGate as a precursor to the rise of the alt-right. <i>Leadership</i>, 14(5), 556-566.

DATE	SÉANCES / LECTURES
<p>6^e séance Jeudi 16 mai</p>	<p>Influenceurs et politique</p> <ul style="list-style-type: none"> Maly, I. (2020). Metapolitical New Right Influencers : The Case of Brittany Pettibone. <i>Social Sciences</i>, 9(7), 1-22. Fischer, T.-S., Kolo, C., & Mothes, C. (2022). Political Influencers on YouTube : Business Strategies and Content Characteristics. <i>Media and Communication</i>, 10(1), 259-271. Riedl, M., Schwemmer, C., Ziewiecki, S., & Ross, L. M. (2021). The Rise of Political Influencers—Perspectives on a Trend Towards Meaningful Content. <i>Frontiers in Communication</i>, 6, 1-7. <p>Aller plus loin</p> <ul style="list-style-type: none"> Lewis, R. (2020). “This Is What the News Won’t Show You” : YouTube Creators and the Reactionary Politics of Micro-celebrity. <i>Television & New Media</i>, 21(2), 201-217.
BLOC 2 - Les influences hors-ligne : continuités et mutations	
<p>7^e séance Mardi 21 mai</p>	<p>Mobilisé en ligne, absent hors ligne ?</p> <ul style="list-style-type: none"> Audrey Gagnon (2024). “Going offline or staying online? identity and stigma as (de)motivators for mobilization in radical right movements.” <i>Mobilization: An International Quarterly</i>; 29 (1): 41–58. Bouron, S. (2017). « Des « fachos » dans les rues aux « héros » sur le web: La formation des militants identitaires ». <i>Réseaux</i>, 202-203, 187-211.
<p>Jeudi 23 mai</p>	Pas de cours
<p>8^e séance Mardi 28 mai</p> <p>Conférencier : Antoine Lemor</p>	<p>Science et expertise en démocratie</p> <ul style="list-style-type: none"> Pamuk, Z. (2021). Politics and expertise: How to use science in a democratic society. Princeton University Press. Chapitre 3. Cussó, R., & Gobin, C. (2008). Du discours politique au discours expert : Le changement politique mis hors débat ? <i>Mots</i>, 88, 5-11. <p>Aller plus loin</p> <ul style="list-style-type: none"> O'Connor, C., & Weatherall, J. O. (2019). The misinformation age: How false beliefs spread. Yale University Press. Chapitre 1.
<p>9^e séance Jeudi 30 mai</p> <p>Conférencière : Lucile Bougon-Souffrin</p>	<p>Le dialogue social à l’heure du numérique</p> <ul style="list-style-type: none"> Hennebert, M.-A., Pasquier, V., & Lévesque, C. (2021). Les technologies numériques comme source de revitalisation démocratique : Une étude auprès des responsables des communications d’organisations syndicales. <i>Relations industrielles</i>, 76(4), 684-705. Collombat, T., & D’Amours, M. (2022). Qu’est devenu le modèle québécois de relations professionnelles ? <i>La Nouvelle Revue du Travail</i>, 21, 1-16. Venne, J.-F. (2018, avril 28). « FNEEQ: le syndicalisme à l’ère numérique ». <i>Le Devoir</i>. https://www.ledevoir.com/societe/525987/le-syndicalisme-a-l-ere-numerique?
<p>10^e séance Mardi 4 juin</p> <p>Conférencier : Rayan Kahil</p>	<p>Polémiques médiatiques et inflation législative</p> <ul style="list-style-type: none"> Agrikoliansky, É. (2010). 11. Les usages protestataires du droit : In Penser les mouvements sociaux, <i>La Découverte</i> (p. 225-243). Doria, O. D. (2023). « Avant-propos: Réflexions sur le rapport paradoxal du ‘médiatique’ au ‘controversé’ ». <i>Quaderni. Communication, technologies, pouvoir</i>, (109), 11-22. Extermann, L. (1978). La criminalisation de la contestation politique : Un échec du libéralisme. <i>Déviance et société</i>, 2(2), 199-213.

DATE	SÉANCES / LECTURES
<p>11^e séance Jeudi 6 juin</p> <p>Conférencière : Imène Torkhani</p>	<p>Qui conseille les politiques ? L'influence des sociétés de conseil dans les décisions politiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Squevin, P. & Aubin, D. (2023) L'utilisation des conseils politiques dans les cabinets ministériels belges : l'importance contingente des sources internes et externes de conseil. <i>Revue internationale des sciences administratives</i> (1927). 89 (4), 511–529. • Vesely A (2013) Externalization of policy advice : Theory, methodology and evidence. <i>Policy and Society</i> 32(3): 199–209. <p>Aller plus loin :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Craft, J. & Howlett, M. (2013) The dual dynamics of policy advisory systems: The impact of externalization and politicization on policy advice. <i>Policy & society</i>. [Online] 32 (3), 187–197.
<p>12^e séance Mardi 11 juin</p>	<p>Le rôle politique de l'université dans les mutations sociales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Smith, L. T. (2012). Decolonizing methodologies : Research and Indigenous peoples (Second edition). Zed Books. Chapitres 2 & 3 pp. 44-81 • Campeau, A. (2000). Linda Tuhiwai SMITH, Decolonizing Methodologies. Research and Indigenous Peoples. Londres et Dunedin, Zed Books et University of Otago Press, 1999, 208 p. Bibliogr., index. <i>Anthropologie et Sociétés</i>, 24(3), 167. pp. 167-168 <p>Aller plus loin :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Freire, P. (2012). Pedagogy of the oppressed. Continuum. New-York.
<p>13^e séance Jeudi 13 juin</p>	<p>Conclusion : mutations et continuités de l'engagement politique dans les sociétés civiles contemporaines</p> <p>Aller plus loin :</p> <ul style="list-style-type: none"> • DuFord, R. (2022). Solidarity in conflict : A democratic theory, <i>Stanford University Press</i>.
<p>Mardi 18 juin</p>	<p>Remise du Travail final (30 %)</p>

Dates importantes	Contenu
3 mai 2024 (les activités retirées ne seront pas facturées)	Date limite des choix ou des modifications d'activités pédagogiques
Retrait ou abandon d'un cours sur Genote	https://www.usherbrooke.ca/services-informatiques/repertoire/apprentissage/genote/
29 mai 2024 (les activités abandonnées sont facturées)	Date limite d'abandon des activités pédagogiques
Congés universitaires	Journée nationale des Patriotes : 20 mai

QUALITÉ DU FRANÇAIS

Pour les examens en classe, même s'il n'y a aucune pénalité pour la qualité du français, il faut cependant y faire attention afin de faciliter la compréhension et la clarté du propos. Pour les examens maison, les exposés oraux et les travaux, la pénalité s'applique jusqu'à -15 % de la note du travail.

RETARD ET ABSENCE À UN ÉVÉNEMENT D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Tout retard non justifié sera pénalisé de -5 % par jour de retard (incluant les samedis et dimanches) par évaluation. Des problèmes de santé, le décès d'un proche et des motifs parentaux sont les seules justifications acceptables pour le retard ou l'absence à un événement d'évaluation des apprentissages. Une attestation officielle sera exigée.

GUIDE DU TRAVAIL ÉCRIT

Les travaux devront respecter le [guide de présentation des travaux du département](#)

REMISE

Attention – remise des travaux : Les personnes étudiantes doivent remettre leurs travaux sur la page Moodle du cours, aux espaces prévus à cet effet.

PLAGIAT ET INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE

Vous trouverez ci-après un document informatif préparé par le groupe de travail sur l'intégrité académique de l'Université de Sherbrooke à l'attention des personnes étudiantes. Nous vous invitons à le lire et à prendre connaissance du *Règlement des études*, plus particulièrement la section 9 portant sur les règles relatives à la discipline, que vous trouverez sur le site Internet du bureau du registraire : <https://www.usherbrooke.ca/registraire/droits-et-responsabilites/reglement-des-etudes/>.

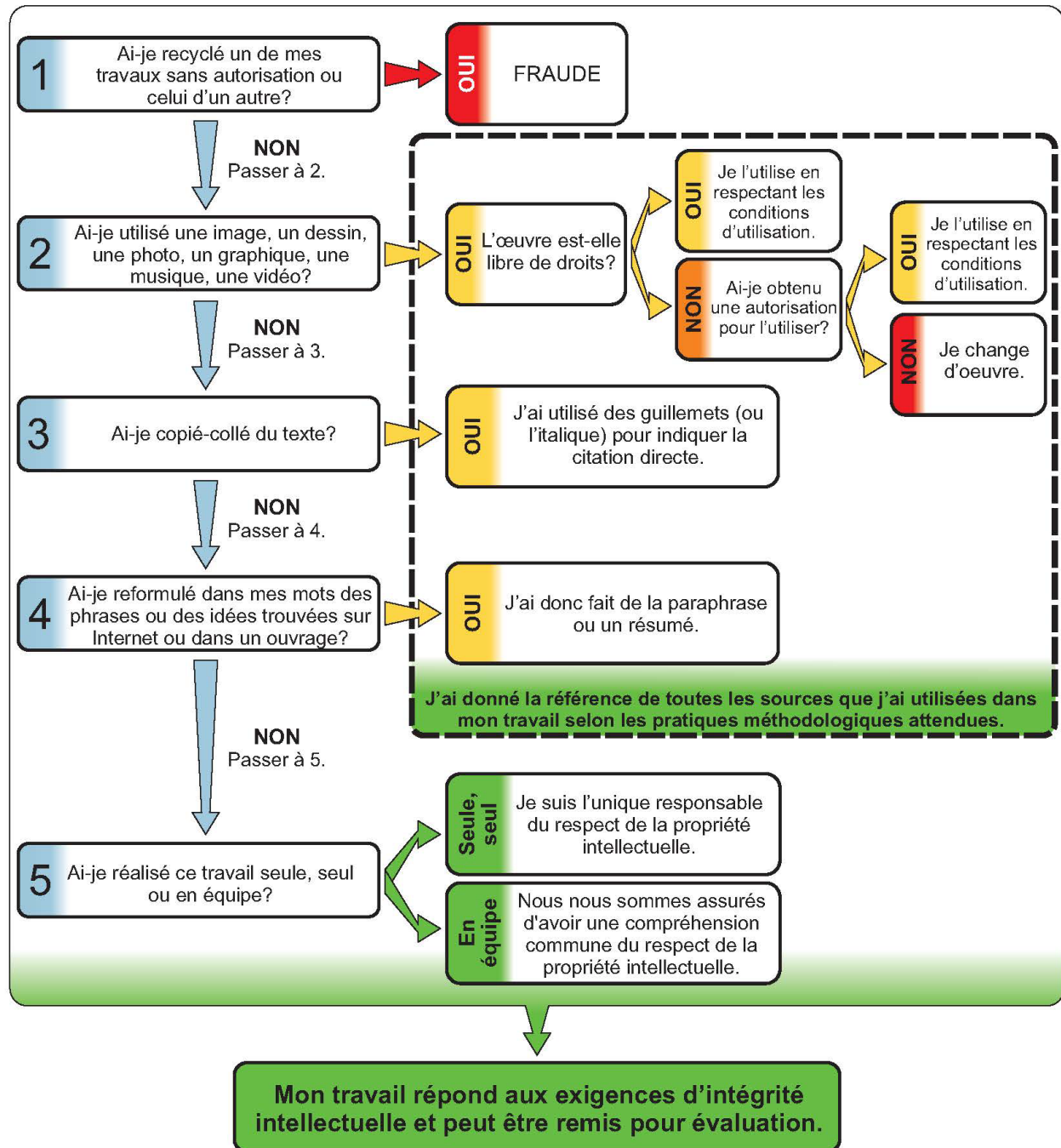
Vous êtes également invités à visiter la page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle : [Intégrité intellectuelle – Étudiants - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](#) et à participer au Quiz antiplagiat : [Anti-plagiat - Service de soutien à la formation - Université de Sherbrooke \(usherbrooke.ca\)](#).

Dans tous les cas de plagiat ou de toute autre manœuvre visant à tromper, une plainte sera déposée auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté et traitée selon la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire. [Visionner la vidéo « Copier/coller/citer »](#)

Mon travail est-il prêt à être remis?

5 questions essentielles pour m'assurer du respect de l'intégrité intellectuelle de mon travail*

* Adaptation par Karine Lemieux (Faculté des sciences) et Sonia Morin (Service de soutien à la formation) d'un outil développé par le Service de développement pédagogique, des programmes et de la recherche du Cégep Marie-Victorin, 2017.





L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées. À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou à une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme d'études, à un parcours libre au sens de l'article 1.1 – *Définitions* du présent règlement ou à un milieu dans lequel une personne intervient dans le cadre de ses études, incluant un milieu de stage.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne ou des passages ou idées tirés de l'œuvre d'autrui (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source d'une production, d'un passage ou d'une idée tirée de l'œuvre d'autrui);
 - b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
 - c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
 - d) fournir ou obtenir toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle, pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel de toute forme (incluant le numérique) non autorisé avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
 - f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique;
- [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets ;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources
